

Note synthétique : Compte administratif 2017 SERVICE DES EAUX

Le montant des opérations de l'exercice en dépenses de fonctionnement est de 81 055,96€ (pages 5,7, 12) et en recettes de fonctionnement : 170 905.72€ (pages 5,7,13).

Le montant des opérations de l'exercice en dépenses d'investissement est de 77 582.90 € (pages 5,8,14) et en recettes d'investissement 75 015.01€(pages 5,8,15)

Quant au résultat de clôture :

Page 4 d

En fonctionnement, il présente un excédent de 138 666.59€ et en investissement, un déficit de 8 869.98€.

Quant à la section de fonctionnement :

A/ pour les dépenses :

Page 12 :

Chapitre 011 :

Compte 616 pour 271.70€. Il s'agit de la prime d'assurance pour le château d'eau.

Chapitre 66 :

Le montant des charges financières s'élève à 12 071.34€, il s'agit du paiement des intérêts des emprunts, pour 13 235.04€ et – 1 163.70€ pour les ICNE (mandat de 6 578.62€ et mandat d'annulation de 7 742.32€)

Chapitre 042 :

Le montant des opérations d'ordre est de 68 712.92€, il s'agit des dotations aux amortissements, dépense de fonctionnement au compte 6811, et recette en investissement compte 28, chapitre 040 pour le même montant (page 15).

Le détail des opérations d'ordre est repris page 16 a.

B/ pour les recettes :

Page 13 :

Chapitre 75 : pour 161 196.28€

Le compte 751 pour 89 390.27€. Il s'agit des redevances pour les antennes Bouygues et Orange. (dont 40 000€ pour une redevance d'Orange de 2017 à 2027, et 48 000€ pour une redevance de Bouygues de 2017 à 2029)

Le compte 757 d'un montant de 71 806.01€ correspond au reversement de la taxe communale perçue par la SAUR, pour l'année 2016.

Chapitre 042 : 9 709.44€

Il s'agit d'écriture d'ordre dont le détail est repris page 16 a, (amortissement des subventions). : recette en fonctionnement, chapitre 042, et dépense d'investissement, compte 1391 chapitre 040, page 14.

Quant à la section d'investissement : page 14

A/ pour les dépenses :

Chapitre 16 :

Le compte 1641 d'un montant de 67 873.46€ correspond au paiement en capital des emprunts.

Chapitre 040 : pour 9 709.44€

Il s'agit d'écriture d'ordre, dont l'explication a été exposée pour le chapitre 042, en recette de fonctionnement.

B/ pour les recettes :

Page 15

Chapitre 10 :

Le compte 1068 d'un montant de 6 302.09€, il s'agit de l'affectation des résultats, pour couvrir le déficit d'investissement du même montant de l'exercice 2016.

Chapitre 040 :

le montant des opérations d'ordre est 68 712.92€, il s'agit des dotations aux amortissements : dépense de fonctionnement au compte 6811 page 12, et recette en investissement chapitre 040 pour le même montant.